



Association des Directeurs et des Cadres
des Laboratoires Publics Agréés
pour les Analyses des Eaux

ASSOCIATION DES DIRECTEURS ET DES CADRES DES LABORATOIRES PUBLICS AGREES POUR LES ANALYSES DES EAUX

Siège social : Laboratoire Départemental de la Nièvre - NEVERS

Madame, Monsieur

Suite à votre demande d'adhésion, je vous adresse un questionnaire que vous voudrez bien me retourner renseigné, associé aux pièces suivantes :

- un courrier expliquant vos motivations,
- un CV,
- un organigramme et tout document prouvant votre appartenance à la fonction publique et votre rémunération sur des fonds publics
- Un document justifiant le statut de votre laboratoire.

Article 2 des statuts de l'ASLAE

Cette association a pour but :

- *d'étudier et d'assurer le développement, la promotion et la pérennité des laboratoires publics,*
- *d'étudier et d'assurer la promotion de ses membres par la défense de leurs intérêts moraux, professionnels et sociaux en étant l'interlocuteur privilégié vis à vis des tiers qu'il s'agisse de personnes morales ou physiques,*
- *de développer un réseau d'entraide entre ses membres :*
- *en matière de gestion et de veille réglementaire et statutaire,*
- *dans les domaines techniques liés à l'activité des laboratoires,*
- *de favoriser l'union nécessaire en ce qui concerne l'exercice de leur profession commune,*
- *d'être le moyen d'expression de la solidarité des ses membres.*

Votre candidature sera inscrite à l'ordre du jour de notre prochain bureau .

Je vous rappelle, à toutes fins utiles, que L'A.S.L.A.E. est une association de personnes physiques, qui engage personnellement les adhérents, et non une association de laboratoires. La cotisation est directement réglée par l'adhérent.

Dans l'attente de votre dossier, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'expression de mes salutations distinguées.

Le président de l'ASLAE
Laurent LEY